

27 musiciens (présents + pouvoirs)

OUVERTURE ET RAPPORT DU PRESIDENT

Ce lundi 6 janvier 2020, le quorum étant atteint, je déclare l'assemblée générale ordinaire de l'Union Musicale de Saint Just Saint Rambert ouverte.

Merci tout d'abord à vous tous, musiciens, présents ou représentés ce soir. Je profite de cette occasion pour vous renouveler tous mes vœux pour cette année 2020 ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Voici le déroulement pour ce soir :

- Le rapport moral par moi-même puis le vote à main levée.
- Le rapport financier par notre trésorier Jean François FAURE puis le vote à main levée.
- Le rapport musical effectué par Laurence et Terezia de l'année 2019 puis le vote à main levée.
- Le renouvellement des membres sortants du CA et l'intégration des nouveaux membres qui voudront bien se présenter et qui sont et seront les bienvenus.
- Les questions diverses
- Enfin, nous terminerons nos échanges avec la traditionnelle galette et cette année, la brioche.

Rapport moral :

Dans la dynamique de la mandature qui se termine, cette année a encore été très active au niveau de l'association et je tiens particulièrement à renouveler mes remerciements à tous les membres du CA pour leur implication et leur travail qui permet le bon fonctionnement de la société mais aussi à tous ceux, musiciens ou conjoints, qui ont contribué à la réussite de nos événements.

Ainsi, pour l'Harmonie, nous avons eu le plaisir de présenter le concert du 11 mai, «L'UM fait son folklore » qui s'est traduit par une belle soirée et un petit gain financier appréciable pour ces concerts de printemps durs à équilibrer au niveau financier. Et cette année 2019 a été marquée par l'organisation de la Buvette du Mercredi de l'Été 17 juillet avec le club des plongeurs. Une franche réussite comme vous pourrez le constater dans le rapport financier.

Puis, et c'est important, l'Harmonie a participé à une belle cause, le concert du 17 novembre à Feurs pour l'association «Le Chemin de Lola » avec même un don de 100 €, témoin que les musiciens ont aussi du cœur !

Plus traditionnellement, la fête de la musique, le concert de la vogue mais aussi ZIC en Loire avec nos amis de Montbrison sont venus ponctuer une année musicale riche où désormais nos deux cheffes ont pris leurs marques et nous font profiter de leur complémentarité.

Ainsi, lors de notre Sainte Cécile, le public assez nombreux a apprécié l'éclectisme de notre programme. De plus, l'apéro à la salle et le dîner à l'Auberge des Faux ont contribué à réunir travail, musique et convivialité et je réitère que c'est bien l'objectif !

Je citerai aussi dans les satisfactions de cette soirée la distribution des médailles et le retour de cette tradition perdue et celle également de l'orchestre DIAPAGOSSE qui, pour la deuxième année consécutive nous a accompagnés en étant dirigé par Isabelle BIGAY que je remercie chaleureusement pour son engagement.

Je dois également ajouter le défilé du 8 mai et la cérémonie du 11 novembre.

Cette année a vu aussi la Band'A'Rambert continuer son bonhomme de chemin avec une participation à la Fête de la Musique, le Corso de Margerie-Chantagret, le Forum des associations, le Tour Pédestre et le salon «Tout chocolat ».

Là aussi, la musique rejoint la convivialité et un grand merci à tous les participants qui nous aident à exporter l'image de l'Union Musicale en dehors de son public habituel.

En outre, je le rappelle, la BAR est devenue une source de revenus importante qui contribue au bon fonctionnement de l'association.

J'en profite d'ailleurs pour remercier la municipalité qui, par son aide précieuse et pérenne nous permet de faire vivre l'association ainsi que nos partenaires ODAC, Offices des Fêtes et la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire. Je dois citer également cette année nos conseillers départementaux, notre député et la Région. Ainsi, nous avons pu continuer à investir dans du matériel et des partitions sans mettre en danger la trésorerie de l'association.

Ensuite : 2020....

Le concours du 18 avril à Caluire, et le concert du 6 juin et notre première à « La Passerelle » sont déjà prévus au-delà des commémorations, concert de la vogue (11 octobre) et fête de la musique (13 juin).

Enfin, je terminerai par le vœu que tous les musiciens continuent à prendre plaisir à venir jouer, retrouver les copains et travailler dans une ambiance conviviale.

En tout cas, bravo à tous et belle année 2020

Voté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Union Musicale ST JUST ST RAMBERT

Assemblée Générale du 06/01/2020

BILAN 2019

	2019	2018
Liquidités au 01/01/2019	12527,38	
Dépenses de fonctionnement	-882,66	-1608,22
Concert 11 mai 2019	367,49	-2458,73
Buvette mercredis de l'été	1000,89	0,00
Sainte-Cécile	-900,06	-930,36
Prestations Banda	700,00	1600,00
Liquidités au 31/12/2019	12813,04	

BILAN 2019

	dépenses	recettes	Solde
liquidités au 01/01/2019			12 527,38
Apéritif Ste-Cécile 2018 (fin)	85,11		
Assurance CMF	281,10		
Cotisation Fédération	208,50		
Cotisation ODAC	60,00		
Frais bancaires	44,51		
Intérêts bancaires		80,18	
Adhésions		390,00	
Réfection site internet	524,00		
Achat matériel (Matériel percussion, partitions, housse baryton, etc...) Réparation timbale	1 387,52		
Vente de 4 sourdines trombonne		100,00	
Achat partitions	1 054,09		
Subvention Sacem		266,00	
Subvention Conseil Départemental		500,00	
Subvention Conseil Régional		1 071,00	
Subvention Fédération (Coutouvre)		250,00	
Subvention municipale		2 500,00	
Frais AG 2018	74,83		
Défraiement Chef	1 056,74		
Convivialités (Apéritifs, pizzas, etc...)	245,00		
Divers (fouritures, alim PC, réfrigérateur, etc...)	235,41		
Déplacement Coutouvre en car	391,00		
Don association Le Chemin de Lola	100,00		
Entretien annuel copieur	292,03		
Total fonctionnement	6 039,84	5 157,18	- 882,66
Recette entrées		1 055,00	
Vente programmes		85,50	
Recette buvette		202,20	
Boissons et apéritif	459,45		

Cadeaux	92,97		
Sacem	94,63		
Nettoyage de la salle	290,00		
Divers (fournitures diverses, cadeau...)	38,16		
Total concert du 11 mai 2019	975,21	342,70¹	367,49
Recette buvette		2 213,20	
Brasserie de la Loire	980,00		
Fournitures (Goblets, location frigo, etc...)	232,31		
Total buvette mercredis de l'été	212,31¹	213,20²	1 000,89
Recette		235,00	
Chauffage église	160,00		
Apéritif (hors Casino 84,98 €)	40,70		
Cadeaux	95,40		
Médailles	111,00		
Sacem	45,06		
Participations repas		140,00	
Restaurant	822,90		
Total Sainte Cécile 2019	275,06¹	375,00	- 900,06
Prestation Margerie		350,00	
Prestation Tour pédestre 2019		350,00	
Prestation C'est tout chocolat 2019 (Règlement en 2020)		-	
Total Prestations rémunérées		700,00	700,00
TOTAL 2019	9 502,42	9 788,08	285,66
liquidités au 31/12/2019			12 813,04
		Livret	11 176,83
		Compte	699,41
		Caisse	936,80

Voté à l'unanimité

RAPPORT MUSICAL DES CHEFFES :

COMPTE RENDU MUSICAL 2019

Cérémonies 8 mai et 11 novembre :

- Participation en hausse depuis 2018, c'est un plus pour l'UM.
- Il nous faudrait mieux anticiper le programme musical de manière à répondre aux attentes des officiels (toujours avoir une marche de prête pour les pompiers par exemple).
- Proposition de faire les choix des marches pendant la commission musicale.

BAR :

- Planning des manifestations fixes, ce qui permet de mieux répondre aux attentes des organisateurs.
- Travail en autonomie cette année à cause de mon emploi du temps. Résultats satisfaisants : choix du répertoire, départs organisés par les musiciens ...
- Attention au planning, il nécessite plus de souplesse : pas de répétition en période dense pour l'UM et plus cool pour la BAR.

Concert avec Aurec :

- Travail plus léger, il nous fallait préparer seulement 45 minutes de musique. Ceci permet un travail plus précis.
- Le principe d'échange avec d'autres sociétés est à renouveler.

Concerts extérieurs vogue, fête de la musique :

- Choix d'un répertoire spécifique qui sonne bien en extérieur permet de diversifier les plaisirs.
- A noter : grosse affluence cette année pour la fête de la musique dans l'église.

ZIC en Loire :

- La date tardive dans l'année scolaire (juillet) nous a amenés à collaborer avec Montbrison. C'est toujours une expérience riche tant humainement que musicalement.

Concert caritatif :

- C'est une nouveauté pour nous, musicalement la dynamique est différente et l'énergie dégagée est très intéressante.
- Le travail avec St Germain Laval a été un plus. Le répertoire abordé avec eux pourra être réutilisé pour la fête de la musique et/ou la vogue.

Concert de Ste Cécile :

- Du fait de la thématique, le programme était très éclectique ce qui a été très apprécié par le public.
- Les chefs attirent l'attention sur le choix du programme : il est fait en commission musicale et peut être remanié en fonction de l'avancée du travail par les chefs.

**PROCHAINE COMMISSION MUSICALE
VENDREDI 31 JANVIER 20H30
Salle de l'UM**

Pour les chefs

Laurence

Voté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Démissionnaires : Thibaut MOLLON, Romain MOLLON et Emilie BAUDOIN
Renouvelables et reconduits : Jean-François FAURE et Fabrice VILLEMAGNE
Entrants : Isabelle et Jean Marc BIGAY, Frédéric ROBERT

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- **La commission musicale le 31/01 - 20 h 30** : objectif, notamment, de peaufiner le programme des JO et de trouver des marches militaires « constantes » pour anticiper les cérémonies et défiler.
- **Le site internet** : travail important effectué par Nicole. Le site est accessible. Pour que le site apparaisse en tête des moteurs de recherche, il faut supprimer l'ancien (voir avec Philippe Carrot qui utilise le mail de sa femme). Il faudra de plus demander à Virginie de la MDA pour qu'elle mette le lien de notre site dans celui de la ville en rubrique loisir afin d'augmenter notre visibilité.
- **Tout Chocolat - A l'embarcadère ?** René Françon évoque un problème d'organisation en raison des nombreuses animations, et de la nécessité d'animer le centre ville car apprécié. Les musiciens réagissent majoritairement en faveur de l'organisation actuelle (malgré le froid glacial de la dernière édition). Celle-ci avait été agréable avec du public qui reste et nous écoute avec plaisir s'il le souhaite.
- **Tout Pédestre : Nouvelle organisation** : fin du tour pédestre le dimanche matin, mais maintien du concert de la vogue le dimanche matin. La course évolue en trail urbain qui se tiendra le samedi après-midi. Nous serons, ou ne devons contacter la nouvelle organisation pour proposer notre animation de banda. Cela oblige cependant les musiciens à répondre présents samedi après-midi ET dimanche matin (pour les BARistes).